

ASSOCIATION QUARTIER CHARLET

28, Rue des Lauriers
18000 Bourges
☎ : 02 48 65 37 75



Éditorial

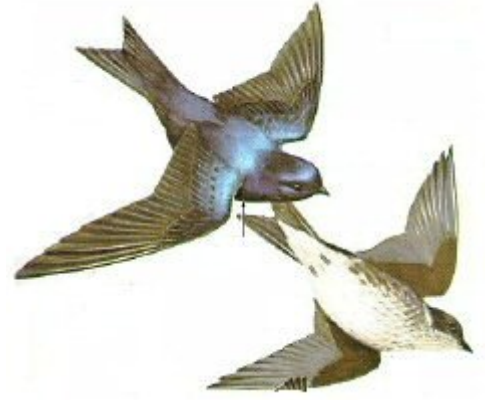
Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser, au nom des membres du bureau de l'AQC, nos meilleurs vœux pour 2005, même si la coutume veut qu'on ne le fasse que courant janvier.

Ensuite, je voudrais rendre hommage à Jean-Michel Léotoing, "ancien" président de l'AQC, auquel j'ai le plaisir de succéder.

Pendant ces six dernières années, il a permis et encouragé l'essor de notre association. Je veux l'en remercier et l'assurer, à nouveau, que nous continuerons, avec lui, les actions entreprises ces derniers temps.

Il y a un an, nos préoccupations se focalisaient sur les travaux de la rue Charlet. Aujourd'hui, force est de constater que notre opiniâtreté a été récompensée. De nouvelles passerelles enjambent l'Yévrette (qui s'est offert un "lifting", grâce à un débit qu'on ne lui avait pas connu depuis belle lurette) ; la chaussée de la rue Charlet est devenue un véritable promenoir où les voitures le disputent aux canards ; et les trottoirs sont un délice pour les piétons qui doivent cependant parfois les par-

L'HIRONDELLE DU QUARTIER CHARLET



tager avec des cyclistes roulant à contre sens...

Le rond point Malus a retrouvé sa forme initiale, ou peu s'en faut. Mais les travaux se font attendre, alors que des marques jaunes et roses fluo ont fait une discrète mais néanmoins visible apparition rue Robespierre. Ces « tags » d'un autre genre (du genre horizontal) seraient-ils annonciateurs d'une nouvelle tranche de travaux ? A en croire la Mairie, la mise à plat (au sens littéral du terme !) de cette artère est en effet à l'ordre du jour. Les grincheux y verront une nouvelle occasion de se plaindre ; les autres (du genre automobilistes) se réjouiront de pouvoir enfin rouler à plat et non plus sur deux roues, ou presque. Nous continuerons à être vigilants et veillerons, par exemple, au devenir de la rue des Lauriers dont nous vous reparlerons certainement très bientôt.

Mais notre action ne se résume pas au seul rôle de contrôleur des travaux ! Nous avons la prétention de faire de ce quartier un lieu de vie, riche en événements conviviaux ; et votre assiduité aux activités de

l'an passé est un formidable encouragement à poursuivre.

Que serait ce quartier sans son traditionnel repas ? Quoi de plus beau qu'un pique-nique en pleine ville, loin des voitures, de leur bruit, de leur pollution, dans la lueur apaisante d'un soleil couchant qui lui aussi a pris l'habitude d'être fidèle au rendez-vous ? Et la soirée châtaignes (que d'aucuns appellent soirée marrons, non pas en référence à d'éventuels échanges musclés en fin de soirée -ce n'est pas le genre de la maison !- mais plutôt parce que c'est tout simplement leur véritable nom !), animée par des conteurs, des musiciens ou des comédiens, cette soirée châtaignes n'est-elle pas chaleureuse alors que l'automne et ses frimas sont déjà bien installés ?

Ce ne sont là que deux temps forts de l'année parmi d'autres, comme le vide grenier, ou la randonnée... Je vous invite à consulter en pages intérieures le programme que nous avons imaginé, et que nous ne manquerons pas de préciser en temps utile.

A très bientôt donc.

Philippe Creugny
Président

ADHÉSION A L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHARLET ANNÉE 2005

A renvoyer au siège de l'association : 54, Rue Charlet ~ 18000 BOURGES

Mme Mlle M. : _____

Adresse : _____

☎ : _____

désire adhérer pour l'année 2005 (10 € par famille - chèque à l'ordre de l'Association du quartier Charlet)

Compte-rendu de l'assemblée générale

Le 24 janvier dernier, l'AQC tenait son assemblée générale dans la salle polyvalente de Pignoux.

C'était l'occasion pour Jean-Michel Léotoing, Président pour quelque temps encore, de dresser le bilan de l'année 2004. L'avancement des travaux de voirie (rue Charlet), la remise en état de l'Yévrette (barrage de la "Folie Bâton" consolidé), les liens fructueux avec les représentants municipaux ainsi que le succès des différentes animations sont autant de signes de la bonne tenue de notre association. Le bilan financier présenté par notre trésorière s'avère très favorable et nous encourage à poursuivre le principe d'animations gratuites autant que possible (soirée châtaignes, repas de quartier, distribution de l'Hirondelle...). N'oublions pas que l'équilibre financier est en partie dû aux adhérents dont le nombre a encore augmenté légèrement cette année 2004.

Nous vous avons présenté les nouveaux statuts de l'Association du Quartier Charlet. Datant de 1989, ils avaient besoin d'être actualisés. C'est chose faite.

Enfin, comme il l'avait annoncé, Jean Michel Léotoing a présenté à l'assistance sa démission de la présidence de l'Association, tout en restant membre à part entière du Conseil d'Administration qui accueillait un nouvel élément en la personne de Philippe Davaux.

L'Assemblée Générale s'est terminée comme de coutume par le partage de la galette, autour d'un verre de l'amitié.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 7 février a entériné la décision de Jean-Michel Léotoing et s'est doté d'un nouveau président, Philippe Creugny, lui-même remplacé au poste de vice président par Philippe Davaux.

Voici donc la composition du nouveau bureau :

NOM	Prénom	Adresse	Fonction
CREUGNY	Philippe	54, rue Charlet	Président
DAVAUX	Philippe	11, rue des acacias	Vice-président
DAVAUX	Claudine	11, rue des acacias	Trésorière
LAMBERT	Annie	34 bis, rue des Lauriers	Trésorière adjointe
MAINFROY	Annie	125, rue Charlet	Secrétaire
LAMY	Christian	12, rue des Lilas	Secrétaire adjoint
BOUHET	Nicole	12, rue des Lilas	Membres du bureau
LAPERCHE	Marc	61 c, rue Charlet	
LEBAS	Etienne	4, chemin de l'abreuvoir de Pignoux	
LEOTOING	Jean-Michel	28, rue des Lauriers	
LESCURE	Jean-Yves	49 bis, avenue Pierre Bérégovoy	
SALVETTI	Marie-Hélène	24, rue des Lauriers	
THOMAS	Bernard	43, rue Charlet	
THOMAS	Lucienne	43, rue Charlet	
THOMAS-SCHÖEVAËRT	Marie-Thérèse	35 b, rue Nicolas Leblanc	

C'est le samedi 15 janvier dernier, par un froid de circonstance, qu'un groupe de riverains de la rue Charlet s'était attroupé à l'angle de la rue Charlet et de la rue Robespierre, pour une inauguration en règle des premiers 500 mètres relookés de la susnommée rue Charlet.

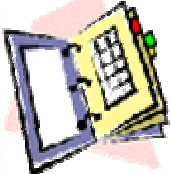

Et c'est à pied depuis la place P. Devoucoux que nos élus sont arrivés (mais notre ex maire n'est-il pas à la tête d'un ministère qui fustige avec vigueur toute forme de pollution ?) afin de couper, sans plus de fioritures, l'officiel ruban vert et rouge.

Après avoir battu frénétiquement la semelle, tous les participants se sont dirigés vers le bar tabac "La Vivaraise" où discours officiels et "pétillant galette" ont remis les températures intérieures à un degré plus raisonnable.

Nous étions peu nombreux à cette inauguration, les uns ayant préféré la douce chaleur du foyer, les autres arguant du fait qu'il est

aussi ridicule d'inaugurer le tiers d'une rue que d'inaugurer un immeuble de trois étages quand on arrive simplement au premier ! Mais la démocratie n'autorise-t-elle pas de telles pensées ?



	<h2 style="text-align: center; color: red;">Manifestations à noter sur vos agendas</h2>	
<p>Samedi 12 mars 2005 à 15 heures 15</p> <p>École de Pignoux</p>	<p>Carnaval avec les enfants des écoles de Pignoux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Départ du défilé dans les rues du quartier LAPARENT : 15 h 30 • Bal costumé à 16 h 30 à l'école Marcel Sembat. 	
<p>Dimanche 15 mai 2005</p>	<p>Randonnée pédestre sur le secteur d'Allogny</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous à 8 heures 45 sur parking de L.I.D.L. avec votre panier pique-nique (nous partirons sur le lieu de la balade en co-voiturage). • Les plus courageux peuvent apporter leur vélo pour le retour ! 	
<p>Samedi 18 juin 2005</p>	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Repas de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pendant que vous prendrez l'apéritif, nous vous proposerons une animation autour du cirque ou bien de l'escrime de théâtre. • Nous passerons ensuite aux traditionnelles agapes, avec ambiance musicale. </div> </div>	
<p>Dimanche 18 septembre 2005</p>	<p>Vide chambre, vide grenier organisé conjointement par l'Amicale des écoles de Pignoux et l'Association de quartier.</p> <p>Des précisions vous seront données dans un prochain numéro.</p>	
<p>Samedi 15 octobre</p>	<p>Soirée "châtaignes" avec animation théâtrale : un nouveau spectacle à découvrir avec gourmandise et sans modération aucune.</p>	

Le faux Pallouet et les inondations de juin 1927

Déjà en 1927, la rivière le faux Pallouet était sortie de son lit, inondant les marais des Communes et des Prébendes. Ce n'était pas la 1^{ère} fois (et ce ne sera pas la dernière...). Seulement, cela se passait au mois de juin, et les récoltes de légumes étaient perdues !

Les habitants du quartier Charlet, Communes et Prébendes, victimes de cette crue rédigèrent alors une pétition qui recueillit près de 200 signatures, et l'adressèrent au maire de Bourges, (à cette époque Henri Laudier, maire de Bourges de 1919 à 1943) lui demandant de "faire quelque chose".

On ne sait pas ce qu'il advint de cette pétition...

Aujourd'hui, rien n'a changé, le faux Pallouet sort toujours de son lit. Seulement les crues arrivent beaucoup plus vite et mettent beaucoup plus de temps à s'évacuer.

Avec cette pétition (texte ci-après), dont nous possédons une copie de l'original, nous avons également la liste de tous les signataires, et les anciens du quartier pourraient sans doute reconnaître la signature de leurs parents ou grands-parents.

Pétition adressée à Monsieur le maire de Bourges après les inondations du 28 juin 1927.

Monsieur le Maire,

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention de l'administration municipale sur les inondations continuelles causées par la rivière du faux Pallouet.

Ils ne s'expliquent pas que cette rivière puisse déborder en plein été après une journée d'eau à peine, alors que le niveau des rivières voisines ne soit presque pas changé.

Ils demandent instamment à l'administration de vouloir bien chercher un remède à cette situation qui cause le plus grand préjudice aux riverains qui se trouvent ainsi à la merci d'un orage pour voir, comme en ce moment disparaître en quelques heures le fruit d'un travail long et laborieux destiné à améliorer la situation difficile dans laquelle nous vivons.

Ils osent espérer que leur demande ne restera pas lettre morte et prient l'administration tout entière de vouloir bien à l'avance accepter leur remerciements.

AVIS !

Vous connaissez une histoire ou des anecdotes concernant le quartier et vous désirez écrire un article qui sera publié dans un prochain numéro de l'Hirondelle ?
N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous envoyer vos articles.

¹ L'article sur le faux Pallouet paru dans l'hirondelle n° 36 de janvier dernier proposait un croquis des marais. Malheureusement, les contraintes de mise en page ont supprimé la référence indiquant que ce croquis avait été établi par l'AUMYVB. Toutes nos excuses aux membres de cette association.